

MAÎTRISER LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE

JU09

2 jours (14h) 1 310,00 €^{HT}

Objectifs

Avoir une vue d'ensemble des techniques fiscales et savoir déterminer les bases des principaux impôts • Comprendre les contraintes de gestion liées aux grands principes fiscaux

Profil Stagiaire(s)

cette formation Fiscalité s'adresse à toute personne désireuse de s'initier aux techniques de base de la fiscalité d'entreprise

Pré-requis

avoir des connaissances comptables

Profil Animateur(s)

cette formation Fiscalité est assurée par un expert-comptable et/ou fiscaliste



PROGRAMME

Appréhender l'organisation du système fiscal français

Les interlocuteurs de l'entreprise au sein de l'administration fiscale
Les impôts directs et indirects
La diversité des bases d'imposition
Les sources du droit fiscal
Les principales déclarations fiscales

La détermination du résultat fiscal et de l'impôt sur les sociétés

La notion de résultat imposable :
. principes de territorialité, personnes imposables, bases imposables
. détermination à partir du résultat comptable (réintégration et déductions extracomptables)
Les charges déductibles :
. les frais généraux et distinction avec les immobilisations
. frais de personnel et rémunérations des dirigeants et des mandataires
. provisions et amortissements : incidences fiscales des règles comptables
Les plus ou moins values sur cessions :
. régime général
. régimes particuliers
Le calcul et le paiement de l'IS :
. acomptes et liquidation, gestion des déficits...
Cas pratique : mise en pratique des principaux retraitements et souscription du tableau 2058
A

Appréhender les principes de base de la TVA

Définition de l'assujéti et champ d'application : opérations imposables et exonérées
Territorialité de la TVA (flux de biens et prestations de services)
La détermination de la TVA collectée :
. fait générateur et exigibilité
. règles d'assiette et de taux
La déduction de la TVA (conditions de fond et de forme, délai)
L'autoliquidation de la TVA
La déclaration et le paiement de la TVA
Le remboursement de la TVA
Cas pratique : détermination d'une TVA à payer, souscription d'une CA3

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

30 - 31 mai 2022 : Paris / A
Distance

10 - 11 oct. 2022 : Paris / A
Distance

5 - 6 déc. 2022 : Paris / A Distance

MAÎTRISER LES PRINCIPES ET MÉTHODES DE LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE

JU09

2 jours (14h) 1 310,00 €^{HT}

La bonne pratique des impôts directs locaux

Rappels des caractéristiques communes des impôts locaux et impact de la réforme foncière La C.E.T. (Contribution Économique Territoriale) :

- . champ d'application, dégrèvements
- . la CFE (Cotisations Foncières des Entreprises) : détermination, déclarations et paiement
- . la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) détermination, déclarations et paiement

Les autres taxes

Les nouveautés en matière de taxes assises sur les salaires (taxe d'apprentissage, formation professionnelle continue, effort de construction)

La Taxe sur les Véhicules de Société (TVS)

Méthode pédagogique

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Après cette formation vous pourrez suivre :

- S'entraîner au Calcul du Résultat Fiscal et de l'IS
- La TVA dans les Echanges Internationaux et la TVA Intracommunautaire : Principes de Territorialité
- Se Perfectionner à la Fiscalité d'Entreprise
- Comptabiliser et Déclarer la TVA : les Bases Pratiques
- Remplir la Liasse Fiscale et son Annexe : l'Etablir sans Risque d'Erreurs

Cette formation fait partie de :

- Responsable Administratif et Financier (Parcours Pro)